

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1-22-47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Rapport de cotisations et participations 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes, interventions humanitaires,, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

De par sa situation géographique et son histoire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se trouve au centre des enjeux posés entre le Nord et le Sud de l'Europe, le Nord et le Sud de la Méditerranée.

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est conscient de la nécessité d'être un partenaire leader des politiques européennes et méditerranéennes menées en région.

Comme les autres délégations qui contribuent à la politique publique des relations extérieures du Conseil départemental, la Délégation relations internationales et affaires européennes poursuit dans ce cadre trois objectifs principaux :

- 1- renforcer l'attractivité internationale du territoire départemental
- 2- renforcer la dynamique européenne du territoire
- 3- contribuer au développement économique de la zone euro-méditerranéenne

La liste des associations qui vous est présentée, précise le montant des appels à cotisations soumis au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'année 2018. Ces associations, dont le Conseil départemental est membre, permettent notamment aux acteurs du département de bénéficier d'aides et de conseils dans leurs projets de coopération, d'intégration européenne et méditerranéenne.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau figurant ci-après, les cotisations sollicitées auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2018.

Nom et adresse de l'organisme/nom du Président	Accordé 2017	Activité	Montant de la participation 2018
<p>Cités Unies France</p> <p>9, rue Christiani 75018 Paris</p> <p>Président : Roland Ries</p>	12 407 €	<p><u>Cotisation 2018</u></p> <p>Cités Unis France contribue à développer et promouvoir en matière de relations internationales les actions des collectivités territoriales françaises en direction de leurs homologues à l'étranger. Cette adhésion entraîne de droit l'appartenance du CG13 au réseau mondial « Cités et gouvernements locaux unis » (CGLU).</p>	<u>12 407€</u>
<p>A.F.C.C.R.E (ass française du conseil des communes et régions d'Europe)</p> <p>30, rue d'Alsace Lorraine 45000 Orléans</p> <p>Président : Alain Juppé</p>	13 444 €	<p><u>Cotisation 2018</u></p> <p>L'A.F.C.C.R.E s'efforce d'agir au service de ses collectivités territoriales membres. Ses travaux sont concentrés autour de 4 priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -agir pour la citoyenneté européenne -faire entendre la voix des collectivités territoriales dans le débat européen -faire vivre une Europe élargie ouverte sur le monde -une association au service de ses membres 	<u>13 444€</u>
<p>Association Like</p> <p>165, Bd de la Liberté 59 000 Lille</p> <p>Président : Michaël Moglia Chairman</p>	1560 €	<p><u>Cotisation 2018</u></p> <p>Depuis sa création en 1994, le réseau Like s'est engagé auprès des collectivités territoriales et structures culturelles adhérentes de différents pays européens pour développer, ensemble, les politiques culturelles et l'animation du territoire. Désormais basée à Lille, la structure affiche son ambition de constituer une plate-forme unique en Europe pour la coopération, le débat et l'action dans le domaine de la politique culturelle des villes, départements, régions et provinces. Ce réseau a pour objectif de favoriser la coopération et collaboration entre les collectivités territoriales, les acteurs culturels, les citoyens et les instances politiques européennes (<i>plate-forme de réseautage, médiation intersectorielle et entre les territoires</i>)</p>	<u>1 560€</u>
<p>Elisan –réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale</p>	DN	<p><u>Cotisation 2018</u></p> <p>Elisan a pour ambition de porter la voix des élus de l'Action Sociale locale sur la scène européenne. Lancée officiellement au</p>	<u>800€</u>

<p>UNCCAS 11 rue Louise Thuliez 75019 Paris</p> <p>Président : Patrick Kanner</p>		<p>Comité des Régions en 2008, Elisan est une ONG dotée de statut participatif au Conseil de l'Europe. C'est un réseau de communes et de leurs établissements publics auxquels s'ajoutent des représentants d'autres niveaux de collectivités locales compétentes en matière sociale issus de 8 états membres. Elisan est un outil de réflexion, d'analyse, de propositions et d'échange d'expériences. Ses objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participer aux débats, contribuer aux initiatives prises par les institutions européennes, influencer sur les décisions prises dans l'ensemble des domaines concernant la cohésion sociale locale ; • favoriser les propositions et les échanges d'informations et d'expériences en matière de politiques sociales au niveau local ; • encourager l'émergence de partenariats européens innovants 	
---	--	--	--

Montant total des participations : 28 211€

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL